

en parvint au Consulat lyonnais, il en éprouva une vive inquiétude, car l'occupation de ce château par les royalistes rendait fort difficiles les communications avec la rive gauche de la Loire (mai 1589). Mais le fait n'était que trop vrai ; au mois suivant, le seigneur de Montrond avait complètement organisé ses moyens de résistance, non-seulement à Montrond, mais encore à Rochetaillée, autre terre de la maison d'Apchon (1).

Anne d'Urfé, chef des ligueurs foréziens, profita de l'absence du baron de Bressieu pour assiéger Montrond. Mais la place était forte, et bien qu'on eût mis ce dernier dans l'impossibilité de la secourir, le siège eût traîné en longueur malgré les secours venus de Lyon, si le Consulat n'eût envoyé aux assiégeants deux couleuvrines pour battre en brèche la vieille forteresse (août 1589). Grâce à ces moyens puissants d'attaque, la place se rendit bientôt et le 21 août Anne d'Urfé pouvait écrire au Consulat : « Montrond et Cornillon se sont rendus « entre nos mains à très-belles compositions (2). »

La capitulation avait été signée le 18 août, à Chazelles, par Anne d'Urfé et Chevrières, pour les assiégeants, et par MM. de la Valette et de Charlieu, au nom du baron de Bressieu : « Les capitaines, portait ce traité, de-
« voient sortir de Montrond, montés chacun d'un cheval,
« avec l'espée, le poitrinal et pistolle. » Il leur fut même permis d'emporter leurs hardes et vêtements. Mais des conditions plus rigoureuses furent imposées aux soldats ; aucune arme ne leur fut laissée, et ils furent tenus de se

(1) Aug. Bernard. Les d'Urfé, p. 248 et 254.

(2) Les d'Urfé, p. 258, 260 et 273.